VI

Je quittai la prison de la Santé le 17 janvier 1895. J'avais préparé comme d'habitude ma cellule, rabattu ma couchette, et je m'étais couché à l'heure réglementaire, sans qu'aucun indice pût me faire soupçonner mon départ. J'avais même été prévenu dans la journée que ma femme avait reçu l'autorisation de me voir le surlendemain, n'ayant pas pu venir depuis près d'une semaine.

Entre dix heures et onze heures du soir, je fus brusquement réveillé ; on me dit de me préparer aussitôt pour le départ. Je n'eus que le temps de m'habiller à la hâte. Le délégué du ministère de l'intérieur chargé, avec trois gardiens, du transbordement, fut d'une brutalité révoltante ; à peine vêtu, il me fit mettre les menottes et ne me donna même pas le temps de prendre mon lor-

gnon. Il faisait un froid terrible. Je fus conduit à la gare d'Orléans dans une voiture cellulaire, puis dirigé, par l'entrée de la petite vitesse, sur le quai de départ, où se trouvait un wagon spécial pour le transport des prisonniers destinés au bagne. Ce wagon comprend un certain nombre de cellules qui ont juste la dimension d'un homme assis ; chacune est close par une porte qui empêche d'étendre les jambes. Je fus enfermé dans l'une d'elles, les menottes aux poings et les fers aux pieds. La nuit fut horriblement longue, tous mes membres étaient engourdis. Dans la matinée du lendemain, je pus obtenir, après de nombreuses demandes, un peu de café noir, du pain et du fromage. Je grelottais la fièvre.

Enfin, vers midi, nous arrivâmes à La Rochelle. Notre départ de Paris n'avait pas été signalé, et si, à l'arrivée, on m'eût embarqué tout de suite pour l'île de Ré, j'aurais passé inaperçu.

Mais il y avait quelques personnes à la gare, ayant l'habitude de venir voir débarquer les forçats en partance pour l'île de Ré. On voulut attendre leur départ. A chaque instant le gardien-chef était appelé hors du wagon par le délégué du ministère de l'intérieur, puis venait donner des ordres mystérieux aux autres gardiens. Ceux-ci

sortaient, chacun à son tour, revenaient, fermaient tantôt une persienne, tantôt l'autre, se parlaient à l'oreille. Il était évident que ce singulier manège allait éveiller l'attention de ces quelques curieux, qui se dirent qu'il devait y avoir un prisonnier important dans la voiture cellulaire, et comme on ne l'en faisait pas descendre, cherchèrent à l'y voir. Aussitôt, affolement des gardiens, du délégué du ministère de l'intérieur. Puis, une indiscrétion fut, paraît-il, commise ; mon nom fut prononcé. La nouvelle se répandit et la foule ne fit que grossir. Je dus rester tout l'après-midi dans la voiture cellulaire, entendant au dehors la foule qui devenait de plus en plus houleuse. Enfin, à la nuit, on me fit sortir du wagon. Dès que je parus, les clameurs redoublèrent. Les coups pleuvaient sur moi ; autour de moi, des bousculades eurent lieu. Je restai impassible au milieu de cette foule, je me trouvai même un instant presque seul au milieu d'elle, prêt à lui livrer mon corps. Mais mon âme était à moi et je comprenais trop bien la douleur de ce peuple abusé ; j'aurais voulu, en lui laissant mon être physique, lui crier son erreur. Je repoussai même les gardiens qui vinrent à moi, ils me répondirent qu'ils étaient responsables de moi. Mais

quelle lourde responsabilité incombe à ceux qui firent ainsi supplicier un homme, qui abusèrent tout un peuple !

Je parvins enfin à la voiture qui devait m'emmener et, après une course mouvementée, nous arrivâmes au port de la Palice où je fus embarqué sur une chaloupe. Le froid était atroce ; j'avais le corps engourdi, la tête en feu, les mains gelées et brisées par les menottes. Le trajet dura près d'une heure !

A mon arrivée à l'île de Ré, à la nuit noire, je dus marcher dans la neige pour arriver au Dépôt ; je fus reçu durement par le directeur et conduit au greffe où l'on me déshabilla entièrement pour me fouiller. Enfin, vers neuf heures du soir, brisé de corps et d'âme, je fus mené dans la cellule que je devais habiter. A côté de cette cellule se trouvait le poste des gardiens. Il communiquait avec ma cellule par une large ouverture grillée placée au-dessus de ma couchette. Nuit et jour, deux surveillants, relevés de deux heures en deux heures, étaient de garde à cette ouverture et ne devaient pas perdre de vue un seul de mes mouvements.

Le directeur du dépôt me prévint le jour même que lorsque j'aurais des entrevues avec ma femme, elles auraient lieu au greffe, en sa présence, qu'il

serait placé entre ma femme et moi, nous séparant l'un de l'autre, et que je n'aurais pas le droit de m'approcher de ma femme ni celui de l'embrasser.

Durant mon séjour à l'île de Ré, je fus chaque jour mis à nu et fouillé, après la promenade que j'étais autorisé à faire dans le préau attenant à ma cellule. Le préau était complètement isolé des bâtiments et des cours affectés aux condamnés, par un mur très élevé ; une porte y donnait accès, elle ne s'ouvrait que pour les besoins du service. Quand je sortais pour me promener, tous les gardiens prenaient la faction le long des murs.

Les lettres que nous échangeâmes, ma femme et moi, rendent nos impressions de cette époque. En voici quelques extraits :

Ile de Ré, 19 janvier 1895.

Jeudi soir, on est venu me réveiller pour m'emmener ici, où je suis arrivé seulement hier au soir. Je ne veux pas te raconter mon voyage pour ne pas t'arracher le cœur; sache seulement que j'ai entendu les cris légitimes d'un peuple contre celui qu'il croit un traître,

c'est-à-dire le dernier des misérables. Je ne sais plus si j'ai un cœur...

Veux-tu être assez bonne pour demander ou faire demander au ministre les autorisations suivantes que lui seul peut accorder : 1° le droit d'écrire à tous les membres de ma famille, père, mère, frères et sœurs ; 2° le droit d'écrire et de travailler dans ma cellule...

Actuellement je n'ai ni papier, ni plume, ni encre ! On me remet seulement la feuille de papier sur laquelle je t'écris, puis on me retire plume et encre.

Je ne te conseille pas de venir avant que tu ne sois complètement guérie. Le climat est très rigoureux et tu as besoin de toutes tes forces pour nos chers enfants d'abord, pour le but que tu poursuis ensuite. Quant à mon régime ici, il m'est interdit de t'en parler.

Je te rappelle enfin qu'avant de venir ici il faut que tu te munisses de toutes les autorisations nécessaires pour me voir, que tu demandes le droit de m'embrasser, etc...

Ile de Ré, 21 janvier 1895.

L'autre jour, quand on m'insultait à La Rochelle, j'aurais voulu m'échapper des mains de mes gardiens et me présenter la poitrine découverte à ceux pour lesquels j'étais un juste objet d'indignation et leur dire : « Ne m'insultez pas, mon âme que vous ne pouvez pas connaître est pure de toute souillure, mais si vous me

croyez coupable, tenez, prenez mon corps, je vous le livre sans regrets. » Au moins alors, sous l'âpre morsure des souffrances physiques, quand j'aurais encore crié «Vive la France», peut-être alors eût-on cru à mon innocence !

Enfin, qu'est-ce que je demande nuit et jour ? Justice, justice ! Sommes-nous au XIXe siècle ou faut-il retourner de quelques siècles en arrière ? Est-il possible que l'innocence soit méconnue dans un siècle de lumière et de vérité ? Qu'on cherche ; je ne demande aucune grâce, mais je demande la justice qu'on doit à tout être humain. Qu'on poursuive les recherches ; que ceux qui possèdent de puissants moyens d'investigation les utilisent dans ce but, c'est pour eux un devoir sacré d'humanité et de justice. Il est impossible alors que la lumière ne se fasse pas autour de ma mystérieuse et tragique affaire...

Je n'ai que deux moments heureux dans la journée, mais si courts ! Le premier, quand on m'apporte cette feuille de papier afin de pouvoir t'écrire ; je passe ainsi quelques instants à causer avec toi. Le second quand on m'apporte ta lettre journalière...

Je n'ose te parler de nos enfants. Quand je regarde leurs photographies, quand je vois leurs yeux si bons, si doux, les sanglots me montent du cœur aux lèvres...

Ile de Ré, 23 janvier 1895.

Je reçois tous les jours tes lettres ; on ne m'a encore remis de lettre d'aucun membre de la famille ; de même, de mon côté, je n'ai pas encore l'autorisation de leur écrire. Je t'ai écrit tous les jours depuis samedi ; j'espère que tu es en possession de mes lettres...

Quand je pense à ce que j'étais il y a quelques mois à peine et quand je le compare à ma situation misérable d'aujourd'hui, j'avoue que j'ai des défaillances, des colères farouches contre l'injustice du sort. Je suis, en effet, la victime de l'erreur la plus épouvantable de notre siècle. Ma raison se refuse parfois à y croire ; il me semble que je suis le jouet d'une terrible hallucination, que tout cela va se dissiper... mais, hélas ! la réalité est tout autour de moi...

ALFRED.

De ma femme :

Paris, 20 janvier 1895.

Je suis dans des transes épouvantables, dans une inquiétude terrible de ne pas avoir encore de nouvelles

de toi. Je souffre horriblement, il me semble qu'à mesure qu'on te torture, on m'arrache des lambeaux de moi-même, c'est atroce !...

Que je voudrais donc être déjà près de toi, te soutenir par ma chaude affection, te dire quelques douces paroles qui réchaufferaient un peu ton pauvre cœur...

Paris, 21 janvier 1895

... Fort heureusement, je n'avais pas lu les journaux hier matin et on s'était efforcé de me cacher l'ignoble scène de La Rochelle, sinon je serais devenue folle d'inquiétude... Quels épouvantables moments tu as dû passer !... mais cette attitude de la foule ne m'étonne pas ; elle est le résultat de la lecture de ces vilaines feuilles qui ne vivent que de diffamations et d'ordures et qui ont écrit force mensonges... mais rassure-toi, parmi les gens qui raisonnent, il s'est fait un grand changement.

Paris, 22 janvier 1895.

Toujours pas de lettre de toi, depuis jeudi je suis sans nouvelles. Si je n'avais été rassurée sur ta santé, je serais morte d'inquiétude...

Je pense à toi sans cesse, pas une seconde ne s'écoule

sans que je souffre avec toi, et ma souffrance est d'autan plus terrible que je suis loin, sans nouvelles, et qu'à cet horrible tourment de toute heure se joint l'inquiétude. Je ne puis attendre le moment d'avoir l'autorisation de te rejoindre, de te tenir dans mes bras. Que de choses j'ai à te dire, d'abord des nouvelles de nous tous, de nos pauvres enfants, de toute la famille, puis les efforts surhumains que nous faisons pour trouver dans notre pauvre intelligence la clef de l'énigme...

Paris, 23 janvier 1895.

Je viens de télégraphier à Monsieur le Directeur du Dépôt pour lui demander de tes nouvelles, je ne me possède plus d'inquiétude. Je n'ai reçu aucune lettre de toi depuis ton départ de Paris, je ne m'explique pas du tout ce qui arrive et me tourmente horriblement. Je me doute bien que tu m'as écrit tous les jours, mais alors quelle est la raison de ce retard ? Je suis incapable de me répondre. Pourvu que tu aies reçu mes lettres, que tu ne sois pas inquiet. C'est atroce d'être aussi loin l'un de l'autre et d'être privé de nouvelles. Je voudrais te savoir fort et courageux, n'avoir aucun doute sur ta santé, te savoir à un régime moins rigoureux ...

Lucie.

De l'île de Ré :

24 janvier 1895.

D'après ta lettre datée de mardi, tu n'as encore reçu aucune lettre de moi. Comme tu dois souffrir, ma pauvre chérie ! Quel horrible martyre pour tous deux !...

Ile de Ré, 25 janvier 1895.

Ta lettre d'hier m'a navré, la douleur y perçait à chaque mot...

Je ne sais ni sur qui, ni sur quoi fixer mes idées. Quand je regarde le passé, la colère me monte au cerveau, tant il me semble impossible que tout me soit ainsi ravi ; quand je regarde le présent, ma situation est si misérable que je pense à la mort comme à l'oubli de tout ; il n'y a que lorsque je regarde l'avenir, que j'ai un moment de soulagement...

Tout à l'heure, j'ai regardé, pendant quelques instants, les portraits de nos chers enfants ; mais je n'ai pu supporter leur vue longtemps, tant les sanglots m'étreignaient la gorge. Oui, ma chérie, il faut que je vive ; il faut que je supporte mon martyre jusqu'au bout pour le nom que portent ces chers petits. Il faut qu'ils apprennent un jour que ce nom est digne

d'être honoré, d'être respecté ; il faut qu'ils sachent que si je mets l'honneur de beaucoup de personnes au-dessous du mien, je n'en mets aucun au-dessus...

Je n'aurai plus dorénavant le droit de t'écrire que deux fois par semaine...

Ile de Ré, 28 janvier 1895

Voilà un des jours heureux de ma triste existence, puisque je puis venir passer une demi-heure avec toi, à causer et à t'entretenir...

Chaque fois qu'on m'apporte une lettre de toi, un rayon de joie pénètre dans mon cœur profondément ulcéré.

Regarder en arrière, je ne le puis. Les larmes me saisissent quand je pense à notre bonheur passé. Je ne puis que regarder en avant, avec le suprême espoir que bientôt luira le grand jour de la lumière et de la vérité.

Ile de Ré, 31 janvier 1895.

Enfin, voici de nouveau le jour heureux où je puis t'écrire. Je les compte, hélas, les jours heureux ! En effet, je n'ai plus reçu de lettres de toi depuis celle qui m'a été remise dimanche dernier. Quelle souffrance épouvantable ! Jusqu'à présent, j'avais chaque jour un moment

de bonheur en recevant ta lettre. C'était un écho de vous tous, un écho de toutes vos sympathies qui réchauffait mon pauvre cœur glacé. Je relisais ta lettre quatre ou cinq fois, je m'imprégnais de chaque mot, peu à peu les mots écrits se transformaient en paroles dites, il me semblait bientôt t'entendre me parler tout près de moi. Oh ! musique délicieuse qui allait à mon âme ! Puis, depuis quatre jours, plus rien, la morne tristesse, l'épouvantable solitude...

ALFRED.

De ma femme :

Paris, 24 janvier 1895.

Enfin, j'ai reçu une lettre de toi ! Ce matin seulement, elle m'est parvenue, j'étais dans une inquiétude folle. Que de larmes j'ai versées sur cette pauvre petite lettre, sur cette pauvre partie si petite de toi-même qui m'arrive après tant de jours d'inquiétude. Et encore les nouvelles que je reçois sont du 19, lendemain du jour de ton arrivée, et je les reçois seulement le 24, c'est-à-dire cinq jours après. Faut-il qu'on ait peu de pitié pour maltraiter, pour torturer ainsi deux pauvres êtres qui s'adorent et qui n'ont dans le cœur que des sentiments droits et honnêtes, qui n'ont qu'un but, qu'un

rêve : trouver le coupable et réhabiliter leur nom, celui de leurs enfants qui a été injustement avili...

Paris, 27 janvier 1895

J'ai reçu ce matin ta bonne et chère lettre; elle m'a procuré un instant de joie. Pardonne-moi mes premières lettres si navrées ; j'ai eu un moment de découragement, c'est vrai. J'étais sans nouvelles de toi et malade d'inquiétude.

Cette période est passée, la volonté a repris le dessus; je suis de nouveau forte pour la lutte. Il faut que nous vivions tous deux, il faut que nous arrivions à ta réhabilitation, il faut que la lumière soit éclatante. Nous n'aurons le droit de mourir qne lorsque notre tâche sera accomplie, lorsque notre nom sera lavé de cette souillure. Mais alors des jours heureux reviendront; je t'aimerai tant, tes enfants reconnaissants te témoigneront une telle affection que toutes tes souffrances, si épouvantables qu'elles aient été, s'effaceront. .

Je sais que toutes ces paroles ne t'enlèvent pas les atroces souffrances actuelles; mais tu as une âme d'élite, une volonté de fer, une conscience absolument pure, et, avec des armes pareilles, il faut que tu résistes, il faut que nous résistions tous deux.

Pierre s'est amusé ce matin à regarder toutes les photographies que j'ai de toi : à cheval, en voyage, à